

La Délégation constituée des Représentants du Personnel de l'entreprise Aéroport De Tahiti
Aéroport de Tahiti-Faa'a
BP. 60 161 – 98702 Faa'a centre Tahiti, Polynésie française

à

Monsieur le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française

Objet : Annulation de la décision d'attribution du marché de la concession de l'aéroport de Tahiti-Faa'a

Monsieur le Haut-Commissaire,

Le Tribunal administratif de Papeete a annulé le 28 octobre 2021 la décision de l'Etat d'attribuer le marché de la concession de l'aéroport de Tahiti-Faa'a au groupement EGIS-CDC suite au recours de la CCISM.

Un jugement qui vient rappeler pour une 2^{ème} fois l'Etat à l'ordre dans l'attribution du marché de la concession de l'aéroport de Tahiti-Faa'a !

En l'espèce, l'Etat vient prolonger la situation catastrophique dont il est à l'origine et qui pèse sur la vie des salariés de l'exploitant aéroportuaire depuis trop longtemps. S'il n'y avait que cela, l'Etat pénalise également la Polynésie française toute entière dans ce qui pourrait être qualifié aujourd'hui comme de l'acharnement en ne mobilisant pas les compétences suffisantes et utiles pour permettre d'envisager et de mettre en œuvre sereinement ce qui est nécessaire au développement de l'outil économique qu'est censé constituer la plateforme aéroportuaire de Tahiti-Faa'a.

Les investissements structurants s'en voient de nouveau limités voire annihilés !

Nous osons vous rappeler que depuis 1996, l'exploitation de l'aéroport de Tahiti-Faa'a, au sens noble du terme, a été dans l'impasse la plus parfaite en raison de prorogations successives de courte durée du contrat de concession alors attribué à la SETIL Aéroports.

Cela fait donc 25 ans d'existence qui sont bafoués !

L'Etat ignore à ce point les femmes et les hommes qui composent et font l'exploitant aéroportuaire. Il déconsidère donc prodigieusement leurs compétences, leur implication et leur engagement individuel et collectif au quotidien depuis toutes ces années.

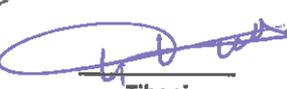
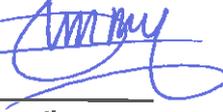
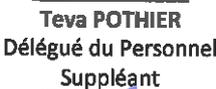
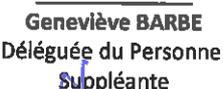
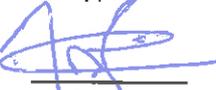
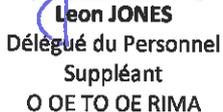
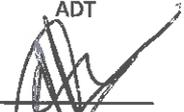
L'Etat crée le trouble et la crainte face à un avenir encore synonyme d'instabilité pour tout le Fenua qui a déjà bien du mal à se relever de la covid-19 et de ses conséquences sanitaires, sociales et économiques désastreuses.

Lors de la précédente rencontre avec Monsieur le Secrétaire général du HC.PF et Madame la Directrice du SEAC.PF le 07 juin 2021, le discours s'est voulu rassurant, même dans les réponses aux questions d'éventuelles fragilisations de la procédure d'appel d'offre que nous avons soulevé.

Voyez donc où nous en sommes aujourd'hui !

C'est réellement une catastrophe et au nom de l'intérêt collectif des salariés de l'entreprise ADT, nous envisageons la possibilité de recours contre l'Etat pour les préjudices causés aux salariés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Haut-Commissaire, en l'expression de nos vœux les plus chers.

 Joan CHANT Secrétaire du CE ADT	 Nancy AGNIERAY Secrétaire Adjointe du CE ADT	 Evelyne IOANE Trésorier du CE ADT	 Jacky HOUARIKI Trésorier Adjoint du CE ADT	 Tavaï BOUGUES Membre élu du CE ADT & Délégué du Personnel
 Kefeteki ELLIS Membre élu du CE ADT	 Tihoni OTAHA Membre élu du CE ADT & Délégué du Personnel	 Teva TETUANUI Membre élu du CE ADT	 Jimmy SIAOU CHIN- SCHOLLERMAN Membre élu du CE ADT	 Antonio LEE CHIP SAO Membre élu du CE ADT
 Willy LUI Délégué du Personnel Titulaire	 Sylvana AUKARA Déléguée du Personnel Titulaire	 Boris LEONTIEFF Délégué du Personnel Titulaire	 Linda KATUPA Déléguée du Personnel Titulaire	 Eric AH YUN Délégué du Personnel Titulaire
 Teva POTHIER Délégué du Personnel Suppléant	 Heta TAPU Délégué du Personnel Suppléant O OE TO OE RIMA	 Geneviève BARBE Déléguée du Personnel Suppléante	 Poerani DURAND Déléguée du Personnel Suppléante	 Ah-Sam-Léo TUMG Délégué du Personnel Suppléant
 Ariki COPIE Délégué du Personnel Suppléant O OE TO OE RIMA	 Heta TAPU Délégué du Personnel Suppléant O OE TO OE RIMA	 Leon JONES Délégué du Personnel Suppléant O OE TO OE RIMA	 Jean TERIIPAIA Membre élu du CHSCT ADT	 Arnold TOHEIRA Membre élu du CHSCT ADT
 Noébert TUPEA Membre élu du CHSCT ADT	 Linda KATUPA Membre élu du CHSCT ADT	 Jean TERIIPAIA Membre élu du CHSCT ADT	 Arnold TOHEIRA Membre élu du CHSCT ADT	 Marc TAPUTUARAI Délégué syndical CSTP.FO & Représentant syndicale au CE ADT
 Lucien MADDEDU Délégué syndical O OE TO OE RIMA & Représentant syndicale au CE ADT	 Tanetua MANUTAHU Délégué syndical C.S.I.P & Représentant syndicale au CE ADT	 Florence FROGIER Délégué syndical OTAHU & Représentant syndicale au CE ADT	 Marc TAPUTUARAI Délégué syndical CSTP.FO & Représentant syndicale au CE ADT	 Teva DESPERIERS Délégué syndical A TIA I MUA & Représentant syndicale au CE ADT

Copie :

- Directeur général Aéroport De Tahiti ADT, **Monsieur Jean-Michel RATRON**
- Président de la Polynésie française, **Monsieur Edouard FRITCH**

- Madame la Présidente du Conseil d'Administration d'Aéroport De Tahiti, Ministre du Tourisme et du travail en charge des Relations avec les institutions, **Madame Nicole BOUTEAU**
- Directrice du Service d'Etat de l'Aviation Civile en Polynésie française, **Madame Lucette LASSERRE**
- Centrales syndicales : **O OE TO OE RIMA, CSIP, OTAHI, CSTP/FO et A TIA I MUA**